

Article

« Les cultures légumières de la Côte de Beauport : leurs liens avec la structure agraire et l'urbanisation »

Benoît Robert

Cahiers de géographie du Québec, vol. 16, n° 37, 1972, p. 31-56.

Pour citer cet article, utiliser l'information suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/021019ar>

DOI: 10.7202/021019ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : info@erudit.org

LES CULTURES LÉGUMIÈRES DE LA CÔTE DE BEAUPORT

Leurs liens avec la structure agraire et l'urbanisation

par

Benoît ROBERT

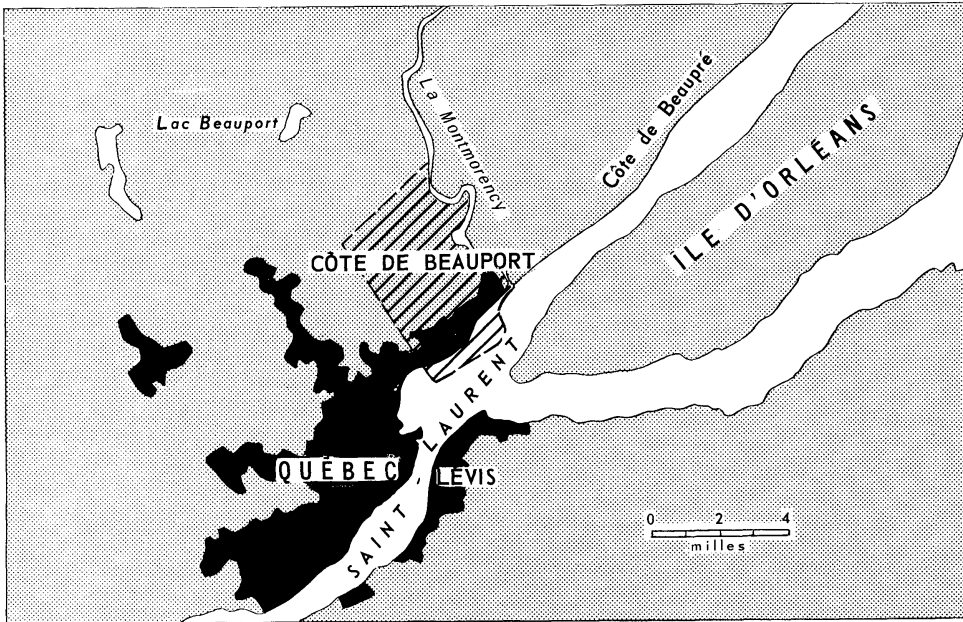
Faculté des Sciences de l'Éducation, Université Laval

La Côte de Beauport correspond sensiblement à l'ancienne Seigneurie de Beauport fondée par Robert Giffard en 1634. Débordant la rivière Beauport à l'ouest, cette Côte est bornée à l'est par la rivière Montmorency (figure 1). Des battures du Saint-Laurent aux premières pentes laurentiennes, elle présente un paysage étagé composé de terrasses argileuses, calcaires (platins) et sablonneuses. La Côte de Beauport actuelle est complètement urbanisée dans sa partie sud, le long des grands axes routiers et elle forme le tentacule est du développement urbain de Québec métropolitain. Par ailleurs, la Côte de Beaupré, située à l'est de la Montmorency, est très peu urbanisée. À l'exception des quelques noyaux urbains, elle offre un développement linéaire à peine plus dense que celui du rang canadien typique.

Ce qui distingue peut-être le plus les deux Côtes, c'est l'utilisation différente de leur sol agricole. Dès la fin des années trente, les cultivateurs de la Côte de Beauport orientèrent leur travail vers les productions légumières.

Figure 1

LOCALISATION DE LA CÔTE DE BEAUPORT



res, tandis que ceux de la Côte de Beauport continuèrent à vivre de l'industrie laitière et, quelques-uns, de la production de petits fruits. L'originalité agricole de la Côte de Beauport réside dans le fait qu'elle possède une zone intensive de cultures légumières. Nulle part ailleurs dans la région de Québec, il nous a été donné de voir un secteur légumier aussi intensif. Même à l'Île d'Orléans, la culture des légumes n'est pas aussi importante, malgré l'effort fourni par certains cultivateurs depuis quelques années. La zone maraîchère de la Côte représentait 45% de la superficie agricole totale en 1965*.

Divers facteurs auront permis à la Côte de Beauport de devenir le cœur des cultures légumières de la région de Québec, de 1950 à 1970 :

- la qualité des sols et du drainage présentaient des avantages pour l'exploitation horticole¹ ;
- la ville de Québec offrait un marché à la portée de la main (à cinq km tout au plus) ;
- Le parcellaire devenu trop laniéré pour permettre un élevage laitier rentable, ne nuisait aucunement à l'exploitation horticole ;
- l'adaptation et le dynamisme de plusieurs cultivateurs à leur nouveau métier de maraîcher ont peut-être été les grands facteurs de réussite².

Nous diviserons cette étude en trois chapitres : La structure agraire, la répartition légumière et les groupes d'exploitants, le cycle annuel des activités maraîchères.

LA STRUCTURE AGRAIRE

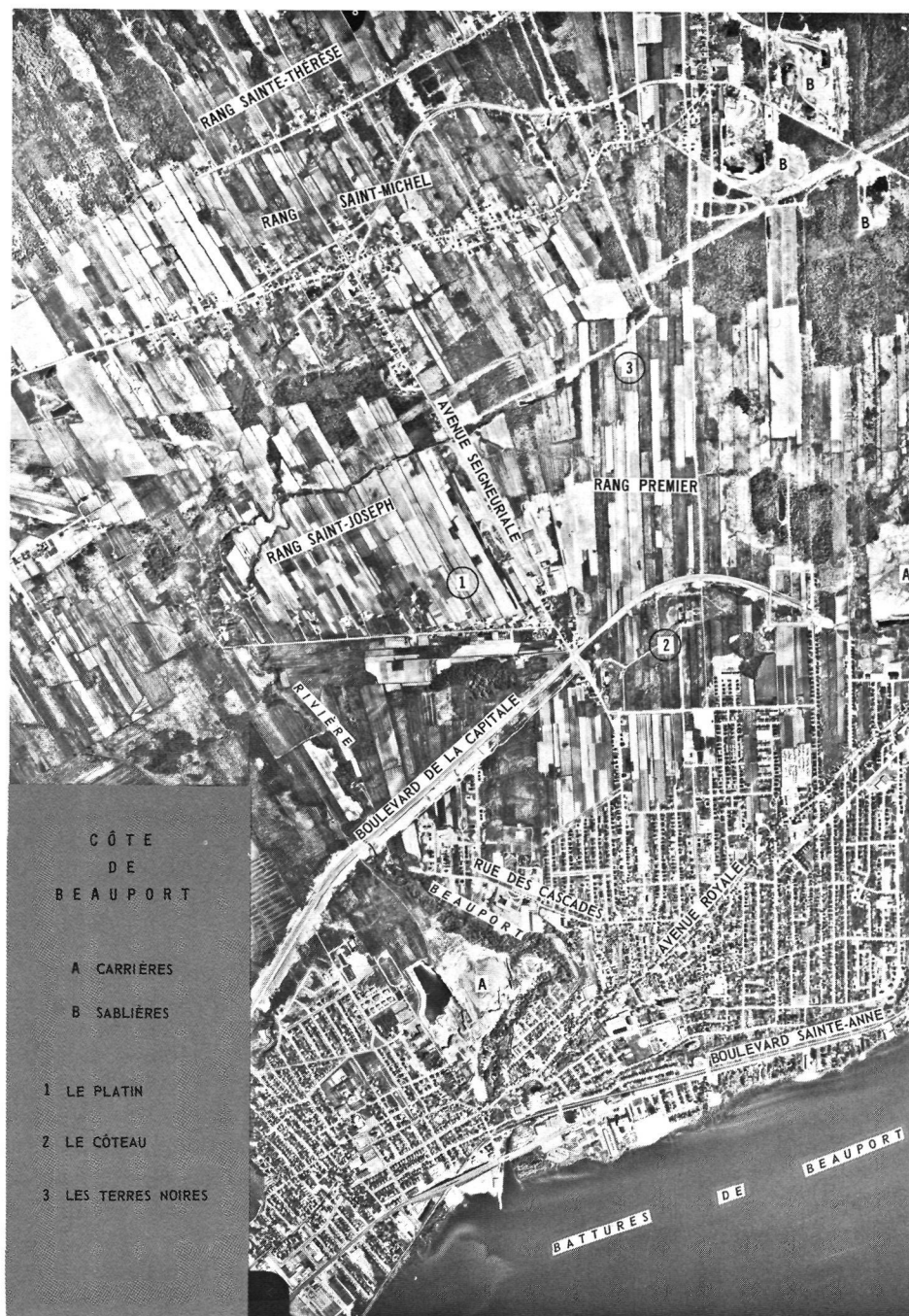
Si la structure agraire de la Côte de Beauport demeure en général beaucoup plus simple que celle de plusieurs régions de France et d'Europe, elle n'en présente pas moins une série de problèmes originaux. Cette singularité de la Côte se reconnaît dans l'évolution des rangs, du parcellaire, des exploitations et dans le mode de jouissance de la terre.

* N.D.L.R. : L'enquête à la base de cette étude a été effectuée en 1965. Les chiffres contenus dans le texte peuvent donc dater un peu, mais les problèmes évoqués en 1965 demeurent toujours actuels ; certains d'entre eux ont même empiré depuis et quelques-unes des prévisions effectuées à l'époque par l'auteur se sont révélées exactes ; l'auteur le souligne lui-même dans sa conclusion.

¹ ROBERT, Benoît (1967) *Les Jardiniers-maraîchers de la Côte de Beauport*. Québec, Thèse de maîtrise, Université Laval, 220 p. (Deux chapitres traitent des sols et du climat, p. 28 à 70).

² Pour l'évolution des cultures légumières ainsi que les dépenses d'exploitation, de production et les lieux d'écoulement, nous renvoyons le lecteur à B. Robert, *ouvr. cit.* p. 15 à 27 et p. 142 à 172.

Photo 1 Structure agraire et urbanisation de la Côte de Beauport.



Photos Q 69 315 - 15 - 149 -151 Ministère des Terres et Forêts, Québec, 1969.

Les rangs de la Côte (photo 1)

Quatre rangs composent la Côte de Beauport. Du sud au nord, comprenant la moitié est de la Côte, le Premier Rang englobe plus des deux-tiers du territoire total ; on le reconnaît facilement sur la carte de cadastre ou sur la carte de l'utilisation du sol par l'orientation sud-nord du parcellaire. Au nord-ouest du Premier Rang, nous retrouvons le rang Saint-Joseph suivi du rang Saint-Michel ; puis, près de la bordure laurentienne, le rang Sainte-Thérèse annonce la fin de la Côte. Même si les quatre concessions au nord-ouest du rang Sainte-Thérèse (Saint-Ignace, Sainte-Marie, Saint-Louis et Saint-André), font partie de la municipalité de Beauport, on ne saurait les inclure dans la Côte, mais plutôt dans l'arrière-pays.

Le Premier Rang

L'urbanisation tient une place considérable dans la partie sud du Premier Rang ; ce secteur, partant des avenues Royale et des Cascades, est presque entièrement bâti ; on utilise quelques rares parcelles à des fins agricoles. L'urbanisation a aussi gagné, mais inégalement, le côté nord de ces deux mêmes avenues ; la trame urbaine suit le parcellaire dans la majorité des cas ; vue en plan, l'aire domiciliaire ressemble à un histogramme dont les barres sont bien inégales (photo 2). Les maraîchers du Premier Rang vivent dans un secteur urbain. On pourrait ajouter qu'ils sont des urbains pratiquant le métier de maraîchers.

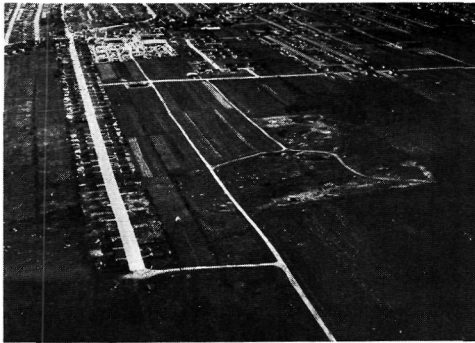


Photo 2 *Le parcellaire et le lotissement. La section gauche montre le développement de la rue Labelle dont les lotissements occupent toute la propriété. Dans ce cas précis, la propriété a été vendue d'un seul tenant à une compagnie de construction domiciliaire. Un tel lotissement, en plus d'être onéreux pour une municipalité, crée une situation difficile pour les maraîchers qui exploitent les bandes adjacentes.*

Photo Benoît ROBERT, août 1966

Au point de vue agricole, le Premier Rang peut se diviser en deux, la première partie comprend les exploitants qui habitent le long de l'avenue

³ Équivalence des mesures

1 arpent	= 191,835	pieds anglais
	= 180	pieds français
	= 58, 471 308	mètres
1 arpent carré	= 36 800, 667 225	pieds carrés anglais
	= 32 400	pieds carrés français
	= 3 418, 894	mètres carrés

Royale et la seconde partie, ceux dont les demeures s'échelonnent le long de l'avenue des Cascades. L'avenue Royale ne compte plus que quatre exploitants qui cultivent à peine trente arpents carrés en légumes³. Un seul maraîcher exploite cinquante pour cent du total. Trois de ces quatre jardiniers ont loti une partie de leur terre, ce qui leur permet d'avoir des revenus additionnels. Ces quatre maraîchers, propriétaires de 227 arpents carrés³ de terre cultivable, n'en exploitent effectivement que 14%. Pourquoi une telle situation existe-t-elle ? Les raisons sont multiples : l'un aime mieux faire un peu de commerce, l'autre préfère ne rien changer à sa situation. En fait, voici la principale raison : ils sont dévorés par la ville et savent que dans cinq ou dix ans ils auront loti la majeure partie de leur terre. Pourquoi investir sur la ferme et ensuite être obligé de « tout laisser tomber » ? Il faut ajouter que ces jardiniers sont âgés de cinquante ans et plus.

Les horticulteurs de l'avenue des Cascades sont un peu mieux situés que ceux de l'avenue Royale. Même si le bas de leur terre est parsemé de maisons unifamiliales et multifamiliales, ils demeurent quand même un peu plus éloignés du centre urbain. Huit jardiniers des Cascades cultivent 313 arpents carrés de légumes. Six d'entre eux exploitent 24 arpents carrés et plus en moyenne ; quatre de ces six maraîchers possèdent des superficies légumières allant de 45 à 75 arpents carrés. On peut déjà affirmer que 75% des maraîchers de l'avenue des Cascades ont des exploitations «convenables», tel n'est pas le cas de ceux de l'avenue Royale. Les maraîchers des Cascades cultivent en moyenne près de 40 arpents carrés tandis que ceux de l'avenue Royale exploitent moins de 8 arpents carrés en moyenne.

Dans le Premier Rang, les jardiniers ont en commun le problème de l'urbanisation ; pour quelques-uns, lotir c'est résoudre des problèmes financiers ; c'est de plus s'assurer des revenus pour leurs vieux jours. Ils ont aussi en commun un parcellaire des plus curieux qui a influencé l'histoire agricole de la Côte.

Le parcellaire

Quand nous examinons le parcellaire du Premier Rang, nous sommes impressionnés devant l'étroitesse et la longueur extrême des champs. Ainsi par exemple, les lots 482 à 355 ont en général des longueurs dépassant 150 arpents dont le plus souvent la largeur ne saurait atteindre un arpent et demi ou moins d'un arpent. Les rapports largeur-longueur varient entre 1/200 et 1/60. Pour fin de comparaison, le rapport moyen des terres du Québec serait de 1/10 c'est-à-dire des lots ayant 30 arpents de long par 3 de front. Les lots 503 à 560 sont plus courts, mais non moins étroits. Ces parcelles s'étendent sur une longueur de 50 arpents ; les rapports largeur-longueur oscillent entre 1/75 et 1/25. Malgré que les parcelles soient très longues, les rapports longueur-largeur diminuent.

À l'ouest de la rue Seigneuriale et au nord des Cascades, les lots allant des numéros de cadastre 592 à 609 sont beaucoup mieux équilibrés ; la longueur des champs ne dépasse pas 18 arpents, par 1 à 2 arpents de front ; le rapport varie entre 1/18 et 1/9. Plusieurs de ces champs ont de trop petites superficies ; avec 15 à 18 arpents carrés de terre, il n'est pas facile de retirer des revenus suffisants, il faut louer d'autres parcelles chez le voisin.

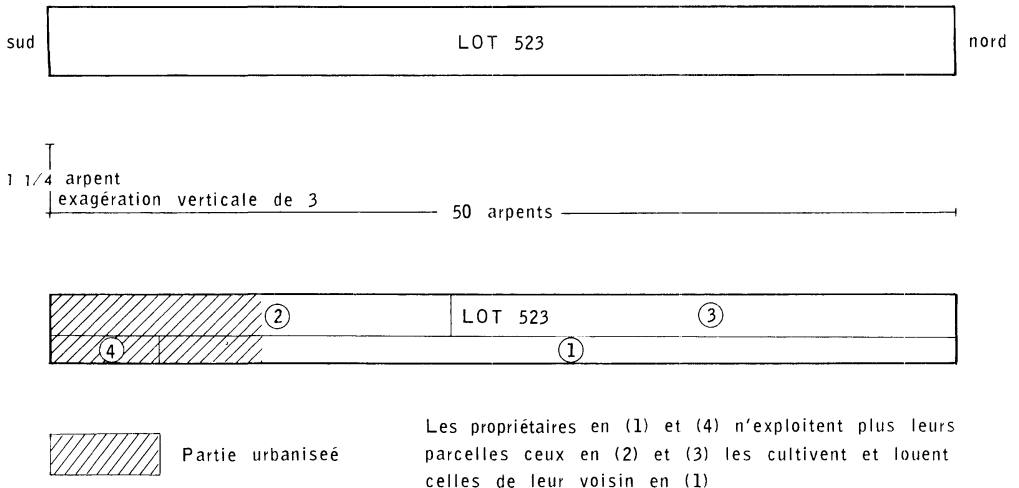
Des champs aussi rétrécis que ceux correspondant aux lots 355 à 560 ont-ils toujours existé sur la Côte ? Les premiers lots de la Côte de Beauport ont eu trois, quatre et même cinq arpents de front⁴. La multiplication des parcelles a eu lieu plus tard, surtout au dix-neuvième siècle, au maximum d'occupation du sol agricole. Au Québec, habituellement, le père laissait tout son bien à un de ses fils. Il semble que tel n'a pas toujours été le cas sur la Côte. En fait, plusieurs terres ont été divisées dans le sens de la longueur, en trois et même quatre lanières, et distribuées à plusieurs fils du cultivateur ou bien vendues à des voisins (figure 2).

La forme excentrique et la superficie réduite de certaines parcelles n'ont pas permis aux cultivateurs de convertir une agriculture traditionnelle, axée sur l'élevage laitier, en une agriculture commerciale ; le parcellaire leur interdisait toute initiative de ce côté. Plusieurs ont abandonné, d'autres

Figure 2

MORCELLEMENT D'UNE TERRE

(CÔTE DE BEAUPORT)



⁴ CAMBRAY, Alfred (1932) *Robert Giffard, Premier Seigneur de Beauport et les origines de la Nouvelle-France*. Cap-de-la-Madeleine, p.77-113 et 329-346.

se sont lancés dans les exploitations légumières ; celles-ci rapportent plus au pied carré, et puis le marché de consommation était tout près. Ceux qui ont abandonné les terres de l'avenue Royale les louent à d'autres maraîchers de l'avenue des Cascades. Un maraîcher peut louer vingt à vingt-cinq arpents de bonne terre pour moins de cent dollars par an. En fait, avant que la terre abandonnée ne soit lotie, elle est entretenue, le propriétaire recevant un dégrèvement pour ses taxes scolaires. C'est une bonne affaire pour les deux contractants.

Le Premier Rang n'a plus guère la physionomie d'un rang typique. Les habitations des maraîchers sont quelquefois difficilement reconnaissables parmi les autres maisons. D'ici dix à quinze ans, la moitié au moins des exploitations seront disparues. Il n'est pas certain que, devant des offres de vente alléchantes, même les exploitations les plus rentables ne disparaissent elles aussi. De 1966 à 1971, trois exploitations ont abandonné toute activité agricole et quatre autres ont diminué leur surface cultivée.

Le rang Saint-Joseph (photo 3)

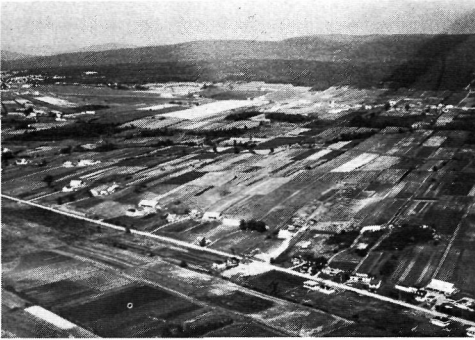


Photo 3 *Vue globale du rang Saint-Joseph. Ce rang est essentiellement exploité à des fins horticoles. On peut remarquer les traits d'une agriculture traditionnelle par les granges qui ont été depuis lors reconverties pour la préparation des légumes et à des fins d'entreposage. La texture des sols, du sud au nord, va du loam sableux au sable limoneux et à gauche sur la photo, près de la rivière Beauport, nous retrouvons un loam argileux. Le complexe pédologique se définit : Régosol à mull — brun forestier orthique — brun-gris podzologique. Le podzol domine dans la partie nord du rang.*

Photo Benoît ROBERT, août 1966

Autant le Premier Rang est intégré à la ville, autant le rang Saint-Joseph est demeuré rural et agricole. Les maisons, les bâtiments de ferme et les parcelles cultivées qui s'étendent jusqu'à la bordure du chemin de rang, nous révèlent cet aspect agricole.

Le rang Saint-Joseph constitue le cœur agricole de la Côte de Beauport. Quarante-cinq pour cent des jardiniers de la Côte habitent ce rang et cultivent cinquante-cinq pour cent du terroir. Sur dix-huit maraîchers de la concession Saint-Joseph, sept exploitent 40 arpents carrés et plus, et deux de ces derniers travaillent des terres ayant 90 et 92 arpents carrés en légumes. Les investissements pour l'amélioration de l'exploitation sont beaucoup plus importants au rang Saint-Joseph que partout ailleurs. Ainsi

par exemple, la plupart des exploitations de ce rang comptent des caveaux à légumes et quelquefois des entrepôts frigorifiques. On remarque aussi, en plus des couches chaudes et froides, quelques serres vitrées qui permettent aux exploitants d'avoir plus facilement des primeurs comme de la laitue. Rares sont les exploitations de la Côte aussi bien aménagées que celles du rang Saint-Joseph.

Le *parcellaire* du rang Saint-Joseph est beaucoup mieux équilibré que celui du Premier Rang. Les terres s'étirent sur une longueur de vingt-deux arpents par deux de front en moyenne. Dans les cas extrêmes, les lots mesurent moins d'un arpent ou plus de deux de large, la longueur approximative étant toujours de vingt-deux arpents. Le rapport largeur-longueur se situe entre $1/44$ et $1/7$; le mode est de $1/11$. Les parcelles ont des superficies de moyennes à petites. La plupart des jardiniers doivent le plus souvent louer des morceaux de terre chez le voisin qui a abandonné ce métier, ou dans les autres rangs. Il loue quelquefois plus de terre qu'il n'en possède lui-même. C'est le cas des trois plus importants maraîchers de la Côte.

La *clôture*, un des traits habituels du paysage, disparaît de plus en plus de ce rang. Plusieurs maraîchers, qui exploitent des parcelles se suivant latéralement, ont éliminé la plupart des clôtures en les remplaçant par quelques bornes. Ils ont pris conscience des inconvénients d'une exploitation clôturée. En effet, la clôture peut occasionner une perte de terrain cultivable allant jusqu'à cinq pour cent de la superficie totale. L'entretien de celle-ci et la coupe des arbustes, tous les trois ou quatre ans, occasionnent des dépenses et une perte de temps. Si l'on retarde la coupe de ces arbustes, ils deviennent des gaulis qui projettent trop d'ombre et empêchent une croissance normale des légumes le long des clôtures. Malheureusement, la disparition des clôtures n'est pas généralisée sur la Côte de Beauport. La majorité des jardiniers du Premier Rang, des rangs Saint-Michel et Sainte-Thérèse n'ont pas su éliminer cette servitude d'un temps révolu. L'observateur non averti se croirait en zone d'élevage ; seules les clôtures transversales n'apparaissent plus ; sans cela, nous nous croirions en présence de « pacages sans animaux ».

Le passage d'une agriculture traditionnelle à une agriculture spécialisée s'est effectué graduellement. On a gardé de moins en moins d'animaux pour agrandir les parcelles en légumes. Cette évolution vers l'horticulture ne s'est pas accomplie au même rythme chez tous les exploitants. Plusieurs maraîchers gardent encore une conception traditionnelle de l'agriculture : ils élèvent quelques vaches, des porcs et des volailles ; quelquefois on aperçoit un cheval. « On ne sait jamais », me disait un maraîcher, « le tracteur, ce n'est que de la mécanique, et puis, vive un bon cheval, ça herse bien mieux ». On veut encore produire un peu de tout sans faire l'effort de se spécialiser. Le jardinier-cultivateur préférera diviser et disperser ses efforts plutôt que de les concentrer sur une seule activité. Les cultures légumières

demandent tellement de travail qu'il devient presque impossible au jardinier de garder des vaches. Comme nous le constatons, certains traits du paysage agricole de la Côte reflètent les attitudes, la façon d'être de plusieurs cultivateurs.

L'importance agricole du rang Saint-Joseph ne saurait s'expliquer exclusivement par son éloignement relatif du centre urbain, ni par son parcellaire favorable à l'exploitation maraîchère. Mais, à partir de ces données de base, l'élément humain a joué un rôle déterminant. Devant les débouchés en fruits et légumes du marché de l'agglomération de Québec, quelques agronomes voulurent inciter les cultivateurs de la Côte à se spécialiser dans les productions légumières. Ils concentrèrent leurs efforts sur les cultivateurs offrant des garanties de succès. C'est ainsi que quelques-uns du rang Saint-Joseph furent particulièrement encouragés à se spécialiser. Ces premiers maraîchers des années trente connurent du succès. On cherche à imiter ceux qui réussissent. C'est le cas des autres cultivateurs du rang Saint-Joseph et de ceux du Premier Rang. Mais les autres jardiniers, à l'exception de deux ou trois, n'ont peut-être pas su innover comme ce fut le cas de ceux du rang Saint-Joseph. Cette affirmation se vérifie chez ceux des rangs Saint-Michel et Sainte-Thérèse.

Les rangs Saint-Michel et Sainte-Thérèse

Les concessions Saint-Michel et Sainte-Thérèse n'ont pas une situation aussi privilégiée que celle du rang Saint-Joseph. En effet, le rang Saint-Michel, dans sa partie sud, à l'ouest de l'avenue Seigneuriale et dans sa partie nord, à l'est de la même avenue, renferme des bas-fonds mal drainés. Le rang Sainte-Thérèse n'est guère mieux partagé ; moins quelques bons morceaux de terre au sud du chemin du rang, immédiatement à l'est de l'avenue Seigneuriale, toute la partie nord comprend des sols sablonneux et caillouteux. Encore plus au nord, une partie boisée dessine la zone de contact des basses terres et du bouclier. Cette bande se compose d'un matériel morainique.

Six jardiniers vivent dans le rang Saint-Michel et cultivent 169 arpents carrés en légumes. Cinq d'entre eux exploitent entre quinze et vingt-cinq arpents carrés ; un sixième maraîcher, beaucoup plus important, travaille 42 pour cent du total des terres cultivées. Nous sommes en présence de moyennes exploitations. L'exploitation de tête se compare aux meilleures du rang Saint-Joseph, tant du côté des superficies cultivées que de l'aménagement même de la ferme. Les exploitations du rang Sainte-Thérèse sont petites. Quatre jardiniers seulement cultivent à peine 32 arpents carrés en légumes. Aucun n'exploite plus de 11 arpents carrés. Il y a une quinzaine d'années, ces jardiniers ensemençaient deux à trois fois plus de terre qu'aujourd'hui. Quelles sont les causes d'une telle évolution ? Nous ne sommes pourtant pas en pleine zone urbaine !

Il faut lier cette évolution régressive des maraîchers du rang Sainte-Thérèse à deux facteurs : a) l'âge élevé des exploitants dont la moyenne dépasse soixante ans ; le plus jeune est âgé de cinquante-neuf ans et le plus vieux de soixante-sept ans ; b) le manque de main-d'oeuvre. Les fils ne veulent pas cultiver ces terres médiocres et les « engagés coûtent trop cher ». Tout en diminuant les superficies cultivées, trois maraîchers sur quatre ont commencé à lotir la partie sud de leur terre, et un quatrième fait du colportage pour vendre des légumes et de la viande.

Il ne semble pas que le parcellaire des rangs Saint-Michel et Sainte-Thérèse ait joué un rôle positif ou négatif dans l'évolution de l'agriculture. La superficie des terres varie entre 25 et 80 arpents carrés ; le rapport largeur-longueur est semblable à celui du rang Saint-Joseph. On peut affirmer que dans peu de temps on ne parlera plus des jardiniers du rang Sainte-Thérèse, ils seront disparus. Par contre, ceux du rang Saint-Michel sont dans une meilleure position pour continuer et même agrandir leur exploitation.

LA RÉPARTITION LÉGUMIÈRE ET LES GROUPES D'EXPLOITANTS

Les surfaces cultivées

Les cultures maraîchères occupent un peu plus de mille acres, soit 12,2% de la superficie totale de la Côte. Le foin, les céréales et les pâturages couvrent 14,3% du territoire. Ensemble, ces deux formes d'utilisation agricole englobent plus du quart de toute l'utilisation du sol de la Côte. Viennent au second et au troisième rang les terrains boisés et les terrains abandonnés qui comprennent respectivement 24,3% et 19,4% de la superficie totale de la Côte. Dans l'ensemble, les cultures maraîchères couvrent peu d'espace ; mais relativement aux autres formes d'utilisation agricole, elles représentent un fort pourcentage approchant la moitié de l'utilisation totale. Une culture intensive, presque aussi importante en superficie que le foin, les céréales et les pâturages, nous démontre quand même un degré de spécialisation considérable des exploitations de la Côte. Les cultures maraîchères représentent la quasi totalité des revenus des agriculteurs et, pour la plupart, la totalité des revenus.

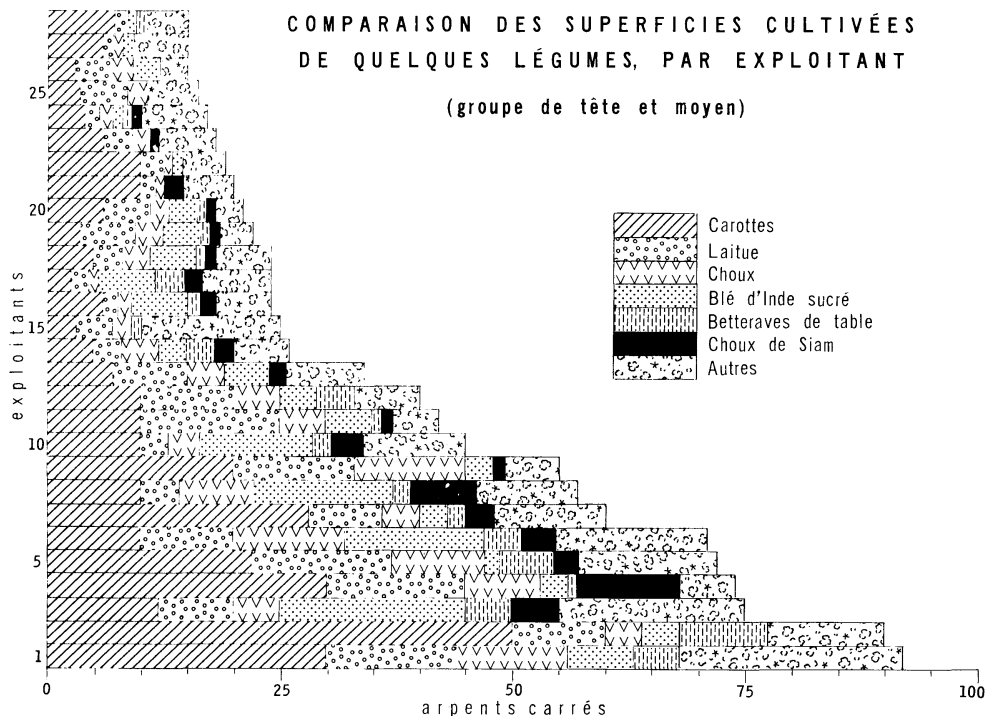
Le rang Saint-Joseph constitue le centre le plus important pour les cultures légumières. En effet, les champs sont presque entièrement couverts de légumes. Seuls quelques morceaux de terre demeurent en foin ou en friche. Le Premier Rang est peu exploité comparativement au rang Saint-Joseph. Nous rencontrons soit des lots entièrement cultivés ou complètement abandonnés. Les rangs Saint-Michel et Sainte-Thérèse ressemblent au Premier Rang, mais on y compte beaucoup plus de parcelles non exploitées.

La répartition légumière de la Côte est variée. Les maraîchers ne se spécialisent pas dans une ou deux productions, mais préfèrent cultiver plus

d'une vingtaine de variétés de légumes. Ce n'est pas le cas des horticulteurs de la plaine de Montréal dont la plupart concentrent leurs efforts dans deux ou trois produits de base. Comment expliquer une pareille attitude des maraîchers de la Côte ? La multiplicité des productions légumières donne aux jardiniers un sentiment de sécurité. Si l'été est pluvieux et frais, le blé d'Inde sucré (maïs) ne viendra pas à terme, tandis que les choux ne s'en porteront pas plus mal. Il faut dire aussi que la diversité des sols encourage la culture d'une grande variété de légumes. Ainsi par exemple, les sols bruns conviennent à la culture du poireau, de l'oignon et de la laitue ; tandis que les sols à texture sableuse, comme les bruns-acide-boisés, ou même les podzols, favorisent la culture de la pomme de terre et de la carotte. Dans la plaine de Montréal, les grands groupes pédologiques homogènes couvrent des superficies beaucoup plus importantes que dans la région de Québec.

Nous décelons une certaine spécialisation chez les maraîchers de la Côte malgré leur tendance à diversifier la production légumière. Les superficies en carottes, en laitue, en choux et en blé d'Inde sucré occupent plus de soixante pour cent de la superficie totale. Les carottes, pour leur part, couvrent près de trente pour cent du total légumier. Les jardiniers qui cultivent plus de quarante arpents carrés ont tendance à se spécialiser davantage. Ainsi, plusieurs d'entre eux auront le tiers et même jusqu'à la moitié de leur exploitation composée d'une seule variété de légumes (figure 3).

Figure 3



Les cultures légumières sont des cultures intensives, mais la production et le revenu à l'acre diffèrent pratiquement pour chaque variété. Par exemple, à unité de superficie égale, le blé d'Inde sucré a une valeur inférieure à l'oignon (*variété Onion Spring*) et aux radis ; tandis que la laitue, les carottes et les choux peuvent facilement se comparer pour les revenus. Selon nos propres estimations, le revenu brut moyen d'un arpent carré de choux, de carottes et de laitue, est quatorze fois plus que celui d'un arpent carré de blé d'Inde sucré.

Les divers groupes de maraîchers

La superficie légumière cultivée et sa répartition nous amènent à poser le problème de l'importance relative des maraîchers. En effet, les exploitants de la Côte se différencient les uns des autres tant par la superficie cultivée que par les revenus de l'exploitation. Nous avons divisé les quarante exploitants de la Côte en trois groupes différents, selon un critère principal qui est la superficie maraîchère cultivée. Un deuxième critère comprenait le revenu net de l'exploitation. Dans la plupart des cas, celui-ci était fonction de la superficie cultivée. L'importance du commerce légumier, non produit sur la ferme, constituait le dernier critère. Nos appréciations personnelles sont venues pondérer certains points invérifiables. Prenons comme exemple un revenu net qui nous semblait trop bas ou trop haut et nous obligeait à recourir à une autre appréciation, celle d'estimer les chiffres de production et les dépenses d'exploitation.

Le groupe de tête

Le groupe de tête se compose de douze exploitants qui cultivent entre quarante et quatre-vingt-douze arpents carrés de légumes et dont les revenus nets se chiffrent entre dix mille et vingt-cinq mille dollars. Les trois quarts des maraîchers font du commerce, c'est-à-dire qu'ils achètent pour revendre. Le revenu net ne comprend pas les profits nets de ce commerce. On peut diviser le groupe de tête en deux sous-groupes : les exploitants qui exploitent soixante arpents et plus, dont les revenus nets dépassent quinze mille dollars et ceux qui cultivent des terres ayant moins de soixante arpents carrés, dont les revenus nets se situent entre dix mille et quinze mille dollars. Le premier sous-groupe comprend sept maraîchers et le deuxième cinq.

Des douze exploitations du groupe de tête, sept se répartissent dans le rang Saint-Joseph. Quatre jardiniers du premier sous-groupe habitent ce même rang. En somme, le rang Saint-Joseph forme l'épicentre d'où rayonnent les meilleures exploitations, tant du point de vue des superficies cultivées et des investissements sur la ferme que des revenus. L'avenue des Cascades compte quatre exploitations de tête dont deux sont d'une bonne rentabilité. Un seul maraîcher du rang Saint-Michel se classe dans le groupe de tête ; son exploitation se compare avantageusement aux meil-

leures fermes du rang Saint-Joseph. L'aménagement des fermes du premier sous-groupe a demandé des investissements considérables. La plupart des jardiniers possèdent des caveaux et quelques-uns des entrepôts frigorifiques. Certains cultivateurs du rang Saint-Joseph peuvent entreposer simultanément dans leurs caveaux et entrepôts frigorifiques, près de dix mille boîtes de légumes. La majorité d'entre eux possèdent deux à cinq tracteurs de ferme. Quelques-uns arrachent leurs carottes avec des arracheuses d'une valeur de six mille dollars. Ils sont en général très bien équipés et quelquefois « sur-équipés » ; l'achat de certains instruments ne saurait être justifié car leur taux d'utilisation agricole est très faible ; c'est le cas de l'arracheuse de carottes. Seule l'union de quatre ou cinq maraîchers justifierait l'achat d'un pareil instrument. Le deuxième sous-groupe est lui aussi bien équipé. Trois sur cinq de ces maraîchers possèdent des caveaux. Le plus souvent, deux tracteurs de ferme par exploitation travaillent dans les champs. Les investissements en immobilisation, même s'ils sont moindres que dans le cas du premier sous-groupe, n'en demeurent pas moins considérables, compte tenu du revenu.

Dans le groupe de tête, nous pouvons distinguer deux types de maraîchers qui se caractérisent par des activités quelque peu différentes. Ainsi, neuf exploitants vendent des produits légumiers non récoltés sur leur exploitation. Les deux plus importants maraîchers commercent pour plus de quarante pour cent de leur volume légumier total. Les autres qui commercent pour dix pour cent et moins, le font pour écouler leur production d'automne et avoir quelques revenus durant la saison morte. Le fait de jardiner ou pas conditionne pour une large part les activités de ces deux types de maraîchers. Les plus gros commerçants approvisionnent douze mois par an les chaînes d'épicerie et les restaurants ; tandis que les autres n'ont des activités proprement agricoles que durant neuf mois tout au plus.

Les maraîchers de Beauport compris dans le groupe de tête possèdent des exploitations rentables qui leur permettent de réinvestir une partie des profits afin d'agrandir et d'améliorer leur ferme. Les problèmes qu'ils rencontrent viennent de l'extérieur, non de l'exploitation elle-même. Par exemple, les maraîchers de l'avenue des Cascades sont devant cette alternative : continuer à cultiver leur terre qui les fait bien vivre, ou accepter de vendre des lots à des spéculateurs à des prix alléchants. La deuxième possibilité prévaut actuellement. Nous remarquons d'ailleurs que ces maraîchers réinvestissent peu sur leur ferme car ils savent bien que d'ici cinq à dix ans tout au plus, ils auront vendu une bonne partie de leur terre. Les jardiniers du rang Saint-Joseph ont des exploitations en général beaucoup mieux aménagées que ceux de l'avenue des Cascades, l'urbanisation ne les touche pas encore, du moins très peu.

Le groupe moyen

Ce groupe comprend seize exploitants qui cultivent entre quinze et trente-quatre arpents carrés et dont les revenus nets varient entre quatre

mille et sept mille dollars. Pour ces exploitants, le revenu net n'est pas toujours fonction des superficies cultivées. Nous avons constaté qu'une exploitation d'une quinzaine d'arpents carrés rationnellement mise en valeur rapportait plus qu'une autre, dépassant vingt arpents carrés, cultivée avec plus ou moins de méthode. Dans une moyenne exploitation, le choix des variétés de légumes est primordial; on éliminera certains légumes qui paient peu à l'arpent, comme le blé d'Inde sucré. Les maraîchers composant le groupe moyen se situent à cinquante pour cent dans le rang Saint-Joseph. Cinq habitent le rang Saint-Michel et deux l'avenue des Cascades, un seul sur l'avenue Royale et pas un dans le rang Sainte-Thérèse. C'est dans le rang Saint-Joseph que nous rencontrons le plus ce type de maraîcher. Ce dernier groupe du rang Saint-Joseph, additionné aux sept exploitants de tête du même rang, forme le noyau de la culture maraîchère sur la Côte de Beauport.

Tableau 1 Répartition des maraîchers selon leur importance, 1965

Localisation	Groupe de tête		Groupe moyen	Groupe inférieur
	sous-groupe A	sous-groupe B		
Avenue Royale	—	—	1	3
Avenue des Cascades	2	2	2	2
Rang Saint-Joseph	4	3	8	3
Rang Saint-Michel	1	—	5	—
Rang Sainte-Thérèse	—	—	—	4
Sous-total	7	5		
Total	12		16	12

L'aménagement des exploitations du groupe moyen est de beaucoup inférieur à celui de tête. Rares sont les caveaux, encore plus les entrepôts frigorifiques. La plupart du temps ces exploitants ont un tracteur de ferme, quelquefois deux. La variété des instruments est moindre aussi. La machinerie et les instruments de ferme ne sauraient dépasser la valeur de dix mille dollars, tandis que dans les exploitations de tête du premier sous-groupe, la valeur de la machinerie et des instruments dépasse souvent cinquante mille dollars. Les dépenses d'exploitation ne peuvent non plus se comparer à celles des exploitations de tête. Les salaires payés par le groupe moyen n'excèdent pas deux mille six cents dollars, tandis que certains du premier sous-groupe paient jusqu'à vingt-sept mille cinq cents dollars de salaires. Dans le groupe moyen, il est difficile de distinguer des

sous-groupes puisque le nombre d'arpents cultivés n'est pas nécessairement proportionnel aux revenus, comme nous l'avons souligné précédemment. Toutefois, on peut noter qu'au moins quatre exploitations sont nettement mieux aménagées ; elles possèdent des caveaux qui permettent d'avoir des activités agricoles presque toute l'année. Les autres jardiniers ne travaillent pas à leur exploitation durant la saison morte ; d'ailleurs c'est le cas de quelques-uns, classés dans le groupe de tête.

Même si le revenu net de la plupart des maraîchers du groupe moyen se situe entre quatre et six mille dollars, seul le revenu de quelques-uns dépasse six mille dollars ; cela ne veut pas dire qu'ils n'ont pas de problèmes de rentabilité. Plusieurs se plaignent du peu de revenus de leur exploitation. Il ne faut pas oublier que les maraîchers de la Côte vivent en urbains ou en péri-urbains, c'est-à-dire qu'ils ont plus de besoins que le cultivateur éloigné des villes. Le salaire qu'ils reçoivent de leur exploitation est trop souvent insuffisant. Cette expression est courante chez-eux : « on voit beaucoup d'argent, mais il nous en reste peu ». Ces problèmes s'expliquent assez bien. À l'intérieur de ce groupe moyen il y a en général très peu de planification. Cela se manifeste par le manque quasi complet de comptabilité, allant jusqu'au mauvais choix dans la sélection des légumes eux-mêmes. Le système de comptabilité du groupe de tête, malgré de grandes défaillances, existe au moins au niveau des dépenses encourues durant l'année ; néanmoins, chez la plupart de ceux du groupe moyen, il n'existe pas de contrôle des dépenses. Quand ils affirment « commencer à zéro au printemps », cela nous en dit long sur la gestion de leur ferme.

Le groupe inférieur

Une douzaine de maraîchers composent le groupe des moins fortunés. Ils cultivent moins de quinze arpents carrés en légumes et les revenus nets sont inférieurs à quatre mille dollars. Seulement deux exploitants ont moins de cinquante ans, huit dépassent la soixantaine. Tous les jardiniers du rang Sainte-Thérèse font partie de ce dernier groupe. L'avenue Royale et le rang Saint-Joseph en comptent chacun trois, tandis que l'avenue des Cascades en a deux et il n'y en a pas un dans le rang Saint-Michel. Relativement au nombre de maraîchers par rang ou par avenue, trois sur quatre des exploitants de l'avenue Royale composent le groupe inférieur, seulement deux sur huit et trois sur dix-huit se retrouvent sur l'avenue des Cascades et le rang Saint-Joseph.

La variété de la production légumière est aussi grande dans ce groupe que dans le groupe moyen. La seule différence est que tout est produit en plus petites quantités. La plupart des exploitants possèdent leur propre tracteur et quelques instruments de base comme une charrue, un trait-sillon, une herse à disques et une sarcleuse. Un seul n'a pas de tracteur, il en loue un durant les périodes de labour, de hersage et d'arrosage. Les terres, en général, sont sous-employées dans le groupe inférieur. Cinq cultivateurs exploitent moins de vingt-cinq pour cent de la superficie de leur exploita-

tion ; quelques-uns en cultivent moins de dix pour cent. Seulement trois exploitants utilisent presque entièrement leur petit lopin de terre. Dans l'ensemble, ce n'est pas par le manque de terrains cultivables qu'on peut expliquer de si faibles superficies exploitées.

Plusieurs facteurs interviennent pour comprendre une telle situation des exploitations de ce groupe de la Côte. Les quatre maraîchers du rang Sainte-Thérèse possèdent des fermes dans lesquelles les bons sols ne représentent guère plus du tiers de leur terre. La moyenne d'âge de ces exploitants dépasse soixante-trois ans. Pour d'autres jardiniers, la petitesse de leur exploitation constitue le facteur négatif le plus important ; c'est le cas des trois exploitants du rang Saint-Joseph et d'un autre de l'avenue des Cascades. Sur l'avenue Royale, l'urbanisation qui se fait beaucoup plus sentir qu'ailleurs, ne saurait expliquer totalement de si faibles superficies cultivées. En effet, le manque de dynamisme des exploitants compte pour beaucoup. Des terres couvrant jusqu'à quatre-vingt-dix arpents carrés ne sont guère utilisées à des fins agricoles.

Plusieurs exploitants se font des revenus additionnels par la vente de terrains domiciliaires. On remarque un tel phénomène dans le rang Sainte-Thérèse, sur l'avenue des Cascades et sur l'avenue Royale. En somme, la vente des lots vient compenser le manque de revenus de l'exploitation. Les autres petits exploitants vont travailler comme journaliers durant la saison morte ; d'autres « font du cello » chez les maraîchers les plus prospères.

* * *

La description de la répartition légumière et des trois groupes de maraîchers de la Côte nous indiquent déjà une disparité importante entre les diverses exploitations. Des jardiniers pratiquent une agriculture des plus rentables, tandis que d'autres végètent. Le rang Saint-Joseph groupe les maraîchers les plus prospères tandis que l'avenue Royale et le rang Sainte-Thérèse voient s'éteindre graduellement toute forme d'exploitation horticole ; c'est aussi vrai, mais à un moindre degré, des exploitants de l'avenue des Cascades et du rang Saint-Michel.

LE CYCLE ANNUEL DES ACTIVITÉS MARAÎCHÈRES

Le travail sur la ferme se définit essentiellement par les activités quotidiennes des exploitants de la Côte. Ce travail diffère selon les saisons. Pour plusieurs, les activités commencent tranquillement au printemps pour atteindre leur maximum d'intensité durant les périodes de « déjardinage ». À l'automne, tout redevient de plus en plus paisible et, en hiver, tout tourne au ralenti ; pour quelques-uns, c'est réellement la saison morte.

De mars à novembre

Au printemps, de la fin avril aux premiers jours de juin, les maraîchers besognent dans leur serre et dans leurs couches chaudes surtout. Du mois

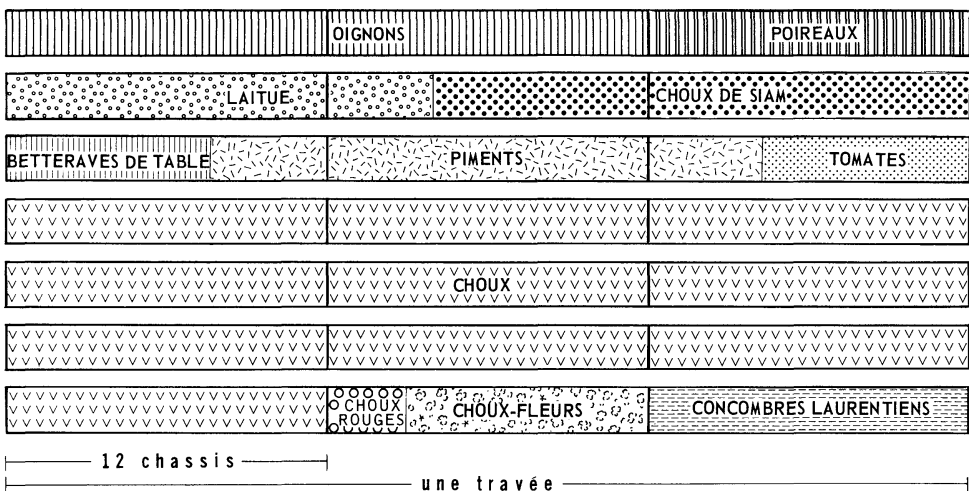
de mai jusqu'à la mi-juin, c'est le temps des semences, du plantage et du repiquage en pleine terre. Les quelques jardiniers qui possèdent des serres chaudes, commencent à les chauffer dès la mi-mars. Trois à cinq jours de chauffage suffisent pour dégeler le terreau qui sera préparé par la suite à recevoir les premières graines de laitue. Après quatre semaines environ, les semis de laitue sont prêts à être repiqués dans les couches chaudes. À la mi-mai, on récolte déjà de la laitue frisée qui se vend à fort prix sur le marché ou chez les épiciers.

Les maraîchers qui n'ont pas de serre chaude, commencent plus tardivement leurs activités agricoles. Ce n'est qu'à la fin de mars, le plus souvent en avril, qu'on déblaie la neige pour installer les couches chaudes. Vers le dix et le quinze avril, on les ensemece en commençant par l'oignon, le poireau, la laitue, le chou, la betterave de table et le concombre (figure 4). Entre le quinze mai et la première semaine de juin, c'est le temps des semences et du repiquage en pleine terre. Lorsque tout ce qui était dans les couches chaudes a été planté en pleine terre, plusieurs jardiniers occupent ces carreaux vides en y repiquant de la laitue frisée ou des concombres (le *petit laurentien*). Ce dernier légume est des plus recherchés par les fins gourmets de la région de Québec. Quand la récolte du *petit laurentien* est bonne, plusieurs maraîchers réalisent une petite fortune durant cette période lourde de dépenses.

Figure 4

UTILISATION DES COUCHES CHAUDES
(20 mars au 15 mai)

(une ferme du groupe de tête) 252 chassiss



Vers le 15 mai, on repiquera les concombres dans toutes les travées

Nous qualifions cette période printanière de lourde en dépenses parce que les quelques revenus de la vente des primeurs ne suffisent pas toujours à « mettre la table » chez le jardinier, encore moins à payer la main-d'oeuvre. Celle-ci deviendra de plus en plus nombreuse à mesure que les sarclages augmenteront ; ceux-ci débutent dès la deuxième semaine de juin et se poursuivent jusqu'à la fin de juillet avec un maximum d'intensité durant la fin de juin jusqu'au dix de juillet.

Parallèlement à cette trop longue période des sarclages, qui fatigue beaucoup les maraîchers et met à l'épreuve la persévérance des plus jeunes, il faut aussi arroser souvent les légumes à l'aide d'insecticides, d'herbicides et de fongicides. On néglige souvent ce travail, essentiel à une bonne production, et cela entraîne des déboires chez plusieurs maraîchers. Nous nous sommes aperçus que des mauvaises récoltes d'oignons, de laitue et de choux, dépendaient du mauvais emploi des insecticides. La nouveauté de plusieurs produits mis sur le marché fait que bien des jardiniers ne savent pas bien doser les proportions. Les uns arrosent leurs légumes trop tôt, d'autres trop tard. Nous avons constaté que ceux qui savaient utiliser ces insecticides et herbicides réduisaient considérablement les travaux de sarclage et récoltaient pour la plupart des légumes sains et abondants. Aujourd'hui, avec les nouveaux herbicides, on n'a plus besoin de sarcler à la gratte les oignons, les carottes, le blé d'Inde sucré, les choux et les radis. Seuls la laitue et les choux de Siam demandent qu'on les éclaircisse. Le travail exténuant nécessité par le sarclage n'a plus sa raison d'être. Il semble bien que ce soit surtout par ignorance que plusieurs aient encore aujourd'hui de longues et exténuantes périodes de sarclage. Il ne faut pas oublier que ces durs travaux obligent les maraîchers à embaucher plus d'aides et que leur production demeure souvent médiocre. Tandis que l'emploi d'insecticides et d'herbicides réduit la main-d'oeuvre et offre une meilleure garantie de succès.

Toute cette longue période printanière, qui se continue jusqu'à la fin de la première semaine de juillet, coûte cher aux maraîchers. Bien que la plupart aient réussi à vendre des primeurs durant mai et juin, ils n'en ont pas retiré des revenus suffisants, puisque les dépenses en machinerie et en salaires dépassent de beaucoup ces quelques revenus. Alors le maraîcher a hâte de préparer un « marché » qui en vaille la peine. Pour cela, il devra attendre le plus souvent à la deuxième semaine de juillet ; ce qui lui permettra de commencer à amortir rapidement ses dépenses du printemps. Si les jardiniers ont commencé pour la plupart à vendre des primeurs à partir de la troisième semaine de juin, ce n'est qu'en petites quantités. Mais quelques-uns d'entre eux, qui ont des serres chaudes, réussissent quand même à retirer de bonnes sommes d'argent. Par exemple, deux maraîchers vendent entre mille et deux mille boîtes de laitue frisée à des prix variant de trois à deux dollars la boîte durant la période du quinze mai à la deuxième semaine de juin. Les primeurs leur rapportent de bons revenus d'appoint.

À la deuxième semaine de juillet, les maraîchers formant les groupes de tête et moyen préparent de deux à six marchés par semaine. La vraie période pour les primeurs se situe entre sept à dix jours avant la production d'abondance. Ainsi, quelques-uns produiront de la laitue ou des choux de Siam avant les autres. Le moment important pour la vente des primeurs se situe durant la première quinzaine de juillet. Plusieurs maraîchers disent que s'ils n'ont pas réussi à « faire leur argent » entre juillet et la première quinzaine d'août, c'est pour eux une mauvaise saison, puisque après le quinze août, arrive la période d'abondance qui fait descendre les prix.

Le « déjardinage » et la préparation des marchés constituent des activités des plus variées. Prenons comme exemple la journée du lundi chez un exploitant moyen du groupe de tête. Le travail commence dès cinq heures du matin. Un groupe de six à huit employés va couper de la laitue pour qu'elle soit rendue le plus tôt possible sur le marché. Un autre groupe charge le camion des légumes qui ont été préparés le samedi. À six heures, le camion est déchargé sur le marché Saint-Roch et prêt à venir chercher les soixante-quinze boîtes de laitue. À huit heures on se prépare pour le marché du mardi. Le groupe d'employés se divise en deux ou trois et chacun d'eux va arracher de l'oignon, des carottes, du poireau, des choux de Siam et des betteraves de table. Jusqu'à midi, on prépare les légumes et on les lave. Comme ce sont les premiers marchés, on vend surtout les légumes avec leur feuillage, c'est le cas des choux de Siam et des carottes. Dans l'après-midi, un groupe d'employés va couper des choux et de la laitue ; d'autres préparent des radis et vont casser des fèves des marais (*gourganes*). Vers dix-huit heures, le marché est complété et le camion, chargé à pleine capacité, est prêt pour la journée du mardi.

Voici ce que sera le marché du mardi de la deuxième semaine de juillet:

300 douzaines d'oignons (<i>Onion Spring</i>)	75 cageots de laitue
	1 cageot = 18 laitues
200 douzaines de paquets de radis	25 sacs de carottes
1 paquet = 10-12 radis	1 sac = 50 livres
35 boîtes de carottes	20 sacs de choux de Siam
1 boîte = 60 paquets de carottes	1 sac = 50 livres
125 douzaines de choux de Siam	50 sacs de gourganes
15 douzaines de poireaux	1 sac = 20 livres
1 douzaine = 12 paquets de 6 poireaux	15 douzaines de paquets de persil
100 douzaines de betteraves de table	
50 cageots de choux	
1 cageot = 18 choux	

Tous ces légumes caractérisent le marché des premières semaines de juillet. Par contre, un marché du milieu d'août voit disparaître les choux

de Siam et les carottes « en queue » et augmenter de plus en plus ces mêmes légumes en sacs.

Un marché du jeudi de la troisième semaine d'août :

100	douzaines d'oignons (<i>Onion Spring</i>)
125	douzaines de paquets de radis
50	douzaines de poireaux
110	cageots de laitue
90	sacs de choux
	1 sac = 50 livres
80	sacs de carottes
	1 sac = 50 livres
20	sacs de carottes (dans des cellophanes)
75	sacs de choux de Siam
80	sacs de gourganes
50	sacs de blé d'Inde
	1 sac = 10 douzaines
10	cageots de blé d'Inde (pour la vente au détail)
35	douzaines de piments verts
20	sacs d'oignons
	1 sac = 50 livres
30	douzaines de paquets de persil
15	cageots de tomates
	1 cageot = 20 livres
10	sacs de fèves
	1 sac = 20 livres
15	sacs de betteraves de table
20	boîtes de concombres
	1 boîte = 20 douzaines (<i>petit laurentien</i>)
	1 boîte = 5 douzaines (8 pouces en ligne)
20	sacs de pommes de terre
	1 sac = 50 livres

Un marché aussi considérable se rencontre chez les exploitants du premier sous-groupe de tête. La quantité et la diversité des légumes vendus caractérisent l'un des marchés les plus importants de toute la saison de vente. Le jardinier mettra deux à trois jours à écouler toute la production. Pour le vendredi et le samedi il « rafraîchira ses légumes » en préparant deux autres « petits marchés ». S'il réussit à vendre toute sa marchandise, il récoltera près de sept cents dollars, même si les prix sont ordinairement bas à cette époque d'abondance.

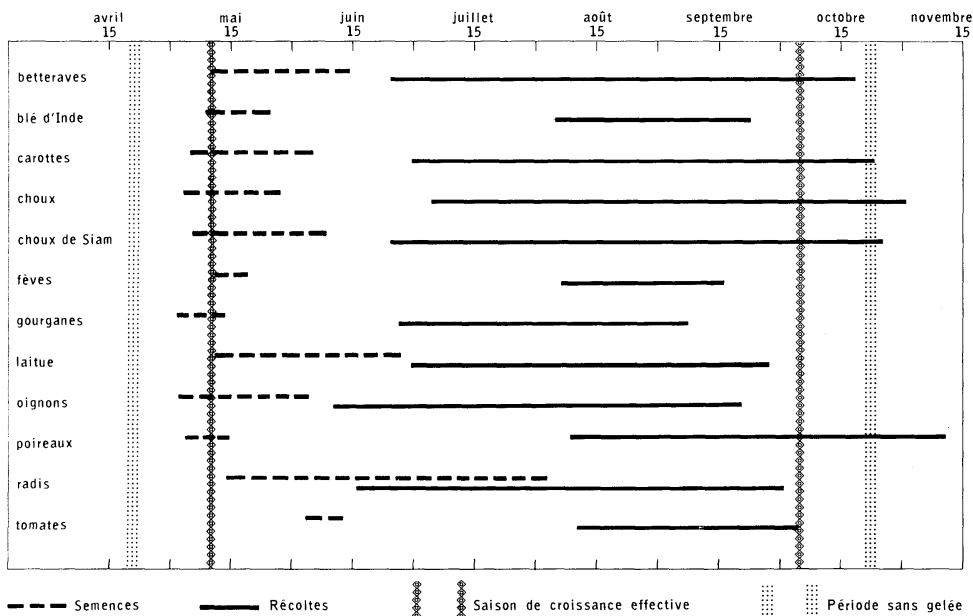
La journée de travail du lundi, que nous venons de décrire, est une journée de onze heures. Les autres journées sont aussi longues, même si le travail commence plus tard le matin, car il finit aussi plus tard le soir. Il

n'est pas rare que la journée d'ouvrage finisse vers les vingt et une heures. Chez les cultivateurs qui vont au marché et fournissent des légumes aux grossistes et aux épiciers, la semaine de travail compte entre soixante et soixante-dix heures. Ceux qui vendent presque exclusivement aux supermarchés ou dans les épiceries ont des semaines mieux équilibrées. La plupart d'entre eux vendent durant toute l'année et ont pris un rythme de travail ressemblant plus à celui des ouvriers non-agricoles. Plusieurs prennent congé le samedi après-midi. La journée moyenne de travail ne dépasse pas neuf heures.

Les cultivateurs qui vendent leur production au marché ont une saison de vente ne dépassant pas cinq mois, dont seulement deux leur permettent d'écouler beaucoup de légumes. Cette période se situe entre le quinze juillet et le quinze septembre. Avant cette date, le maraîcher n'a pas assez de légumes à vendre, après c'est l'abondance et comme conséquence la chute des prix. Ceux qui ne passent pas par le marché Saint-Roch, subissent moins les contrecoups de l'offre et de la demande, et sont assurés de vendre régulièrement toute l'année.

Figure 5

SEMENCES ET RÉCOLTES DE QUELQUES LÉGUMES EN "PLEINE TERRE"



À la fin de septembre et au commencement d'octobre, les légumes ne profitent guère, ils mûrissent surtout (figure 5). La laitue se fait déjà de plus en plus rare. Mais, les carottes, les choux, les choux de Siam et les betteraves de table sont récoltés en grandes quantités et entreposés dans

des caveaux, et même dans des bâtiments ordinaires : la fraîcheur de l'automne les conserve facilement pendant plusieurs jours. Les maraîchers les mieux équipés possèdent des entrepôts frigorifiques et des caveaux. Ils peuvent facilement garder leurs légumes : carottes, choux de Siam et choux jusqu'aux derniers jours de décembre. Pour eux les activités agricoles durent plus longtemps. Néanmoins, ceux qui n'ont pas de caveaux terminent la vente de leur production légumière au plus tard à la fin de la première semaine de novembre. La plupart du temps, le travail se termine à la Toussaint. Les labours d'automne sont aussi complétés.

Durant la saison morte

Pour plusieurs maraîchers, la saison morte apparaît en novembre. Ils s'empressent d'entreposer la machinerie et les instruments agricoles. Une longue période d'inactivité s'annonce pour eux. Les plus jeunes essaieront de s'embaucher ailleurs durant cette trop longue morte saison. D'autres utiliseront leur tracteur de ferme à des fins de déneigement d'entrées de cours chez les voisins durant les mois de décembre à mars. D'autres continueront jusqu'en décembre en écoulant graduellement les légumes qu'ils ont mis dans leurs caveaux. Un dernier groupe achètera des légumes afin de satisfaire les chaînes d'épiceries et les super-marchés d'alimentation. Il faut souligner que les maraîchers travaillant toute l'année dans le domaine agricole sont en même temps les mieux outillés et les plus prospères. C'est le cas de plusieurs de ceux appartenant au groupe de tête.

Tableau 2 *Évolution des quantités de légumes achetés hors de l'exploitation 1965-1971*

(un maraîcher du rang Saint-Joseph)

<i>Variétés de légumes</i>	<i>1965-66</i>	<i>1970-71</i>
Choux de Siam (navets)	8 000 sacs ¹	23 300
Oignons	13 000 sacs	28 600
Choux	3 000 sacs	9 000
Carottes	10 000 sacs	42 500
Céleri	1 500 cageots ²	3 200
Laitue	3 000 cageots ³	7 200
Pommes de terre	8 000 sacs	17 500

¹ Sacs de 50 livres.

² Cageots de 2 douzaines.

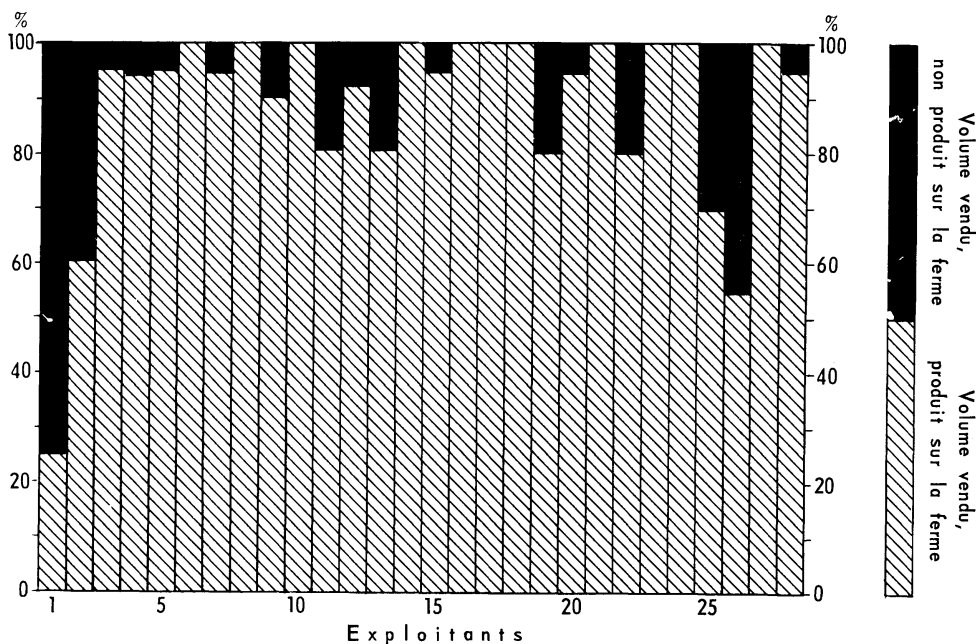
³ Cageots de 18 « pommes de salade ».

Voyons ce que peuvent être les activités agricoles hivernales chez un maraîcher. Nous sommes en janvier, l'exploitant en question a tout vendu sa propre production. À cette époque de l'année, il importe des U.S.A. les carottes, le céleri, le chou, et de l'Ontario, l'oignon jaune d'Espagne (*Utah jumbo*). Le travail à l'exploitation est assez réduit. Le céleri et les choux sont distribués tels quels, tandis que les autres légumes sont mis dans des cellophanes de cinq et de deux livres et demie, après avoir été bien lavés et ils sont revendus dans les super-marchés et dans les épiceries.

Le tableau 2 montre bien l'évolution du commerce légumier. En cinq ans, ce maraîcher du rang Saint-Joseph a triplé ses achats de navets et de choux, et quadruplé ceux de carottes. Nous remarquons la même évolution chez les autres maraîchers qui achètent et revendent les légumes. Ils préfèrent maintenant diminuer leurs surfaces cultivées et augmenter le volume de leurs achats (figure 6).

Figure 6

IMPORTANCE DU COMMERCE LÉGUMIER PAR EXPLOITANT



Le commerce légumier permet de s'assurer une clientèle stable et des revenus durant toute l'année. Tous ne font pas du commerce comme celui dont nous venons de parler, mais le peu réalisé durant la saison morte fait qu'ils n'ont pas besoin de « sortir de l'argent de la banque » pour manger. Leurs revenus sont assez importants pour « mettre la table » l'hiver durant. À l'exception de quelques jardiniers, dont le volume du commerce est plus important que leur propre production, les autres commercent pour avoir un revenu d'appoint durant la saison morte.

L'AVENIR DES CULTURES MARAÎCHÈRES

L'impact de l'urbanisation sur le secteur maraîcher affecte tous les exploitants à divers degrés. La spéculation, qui a fait doubler la valeur des terrains depuis cinq à sept ans, donne aux jardiniers le sentiment qu'ils deviendront des rentiers à plus ou moins brève échéance. Depuis l'ouverture du boulevard de la Capitale, la spéculation va prendre beaucoup plus d'importance. Dans l'état actuel des choses plusieurs cultivent relativement peu la terre ; ils attendent. Les maraîchers les plus prospères du rang Saint-Joseph se rendent bien compte que ce mouvement d'urbanisation semble irréversible. Ils pensent à acheter d'autres terres ailleurs ; c'est ce qu'ont déjà fait deux d'entre eux.

Le mouvement apparent ou réel de cette contagion domiciliaire crée chez l'exploitant un sentiment d'insécurité qui s'accompagne d'un manque de décision. Doit-il réinvestir ses profits pour améliorer son exploitation ? Agrandira-t-il son caveau ? Construira-t-il un entrepôt frigorifique ? Il ne sait que faire. Il hésite. Il entend dire qu'un tel a vendu une partie de sa terre, que la Commission scolaire régionale va occuper 1 000 000 de pieds carrés et que la partie nord du boulevard de la Capitale à l'est de l'avenue Seigneuriale, est zonée terrain industriel. Améliorer son exploitation serait-il un mauvais investissement dans une conjoncture aussi nébuleuse ? Qui peut savoir ?

Les problèmes que le développement domiciliaire suscite ne doivent pas masquer un certain manque de dynamisme de plusieurs maraîchers. Ces anciens cultivateurs qui se voient lancés dans les cultures légumières ne se sentent pas toujours bien préparés à ce nouveau métier. Pour conquérir un marché de 400 000 habitants, il faut une organisation bien structurée composée de gens perspicaces. Aujourd'hui, les jardiniers de la Côte avec tous les autres de la région de Québec réussissent à peine à récolter assez de fruits et de légumes pour satisfaire de deux à cinq pour cent des besoins de Québec métropolitain. La production est si faible que plusieurs marchands de gros de Québec préfèrent acheter leurs légumes exclusivement de Montréal, de l'Ontario et des U.S.A.

Il y a un espoir. L'Association des Jardiniers de Québec, composée de vingt neuf membres, dont la plupart sont de la Côte, réalise du bon travail. Depuis quelques années, les jardiniers s'entendent pour fixer des prix minimums pour la vente des légumes dans les épiceries, les chaînes d'alimentation et chez les marchands de gros. Le président et le secrétaire de ce groupe de maraîchers sont parmi les plus dynamiques de la Côte et de la région de Québec. Quelles que soient les qualités de cette association, elle ne peut solutionner seule tous les problèmes. Elle a besoin de la collaboration du ministère de l'Agriculture et de celle des gouvernements municipaux. De nouveaux maraîchers compétents donneraient à la région plus de vigueur.

Si le lotissement nuit au développement du secteur maraîcher, il existe tout de même des facteurs qui lui sont favorables : climat, sols, marché, etc. Les bons maraîchers sont trop peu nombreux.

Compte tenu de conditions optimum, c'est-à-dire de ce que nous venons de mentionner plus haut, les surfaces en légumes pourraient être doublées si l'on récupérait mille à douze cents acres de terre abandonnée et en friche. Une meilleure sélection des variétés de légumes aurait comme résultat d'améliorer la production actuelle. On pourrait encourager davantage certains maraîchers à se spécialiser dans la culture sous verre (serres chaudes).

S'il n'y a pas un effort concerté des organismes responsables, nous pouvons prévoir la disparition de la plupart des maraîchers composant le groupe inférieur, surtout ceux des avenues Royale, des Cascades et du rang Sainte-Thérèse. Plusieurs jardiniers des groupes moyens et de tête abandonneront à mesure qu'ils vendront une partie de leur terre pour du lotissement. Malgré tout, une bonne vingtaine d'entre eux persisteront et même augmenteront l'importance de leur exploitation en louant ou en achetant d'autres terres à Neuville ou à l'Île d'Orléans, comme c'est déjà le cas de quelques-uns d'entre eux. Cette prévision a été faite en 1965 et elle s'est réalisée en partie. Il semble que l'extension des cultures légumières ait atteint son maximum en 1970. C'est du moins ce que les maraîchers du groupe de tête ont affirmé. La tendance actuelle serait de diminuer les aires cultivées tout en augmentant les achats de légumes en vrac de l'extérieur pour les redistribuer en cellos ou autres formes dans les chaînes d'alimentation.

Les conditions favorables qui ont permis à la Côte de Beauport de devenir le centre de culture maraîchère de la région de Québec auront été annihilées en partie par le développement domiciliaire. Est-ce ainsi que les banlieues évoluent : du terroir agricole à l'aire domiciliaire en passant par les surfaces légumières ? Et si cela était exact, les banlieues maraîchères seraient-elles le second stade d'évolution vers la ville ?

RÉSUMÉ

Les cultures légumières de la côte de Beauport : leurs liens avec la structure agraire et l'urbanisation

Les cultivateurs de la Côte de Beauport ont vécu jusqu'aux années quarante d'une agriculture traditionnelle axée principalement sur l'élevage laitier. Depuis cette date, ils se sont spécialisés dans les cultures maraîchères (surtout légumières). De 1950 à 1965, l'augmentation de la production légumière a été très importante ; par exemple, de 12 500 sacs, la récolte de carottes est passée à 176 125 sacs pour cette période. Même si l'augmentation est moins spectaculaire pour d'autres légumes, elle demeure quand même considérable. Durant cette période « d'effervescence légumière », la trame urbaine s'est développée à l'intérieur de la structure agraire préexistante en s'insérant à l'intérieur du parcellaire laniéré orienté selon une direction générale nord-sud.

Le développement domiciliaire élimine progressivement les champs légumiers. La partie la plus touchée se situe immédiatement au nord des avenues Royale et des Cascades. Par contre, le rang Saint-Joseph a résisté assez bien à la vague d'urbanisation, sa situation semblait privilégiée. Le parachèvement du boulevard de la Capitale, situé à quelques centaines de pieds au sud du rang Saint-Joseph, semble remettre en question ce château-fort des cultures légumières de la Côte de Beauport.

ABSTRACT

Vegiculture of the Côte de Beauport : Links with Land Division and Urban Development

Until the 1940's the agriculturists of the Côte de Beauport made their living from traditional agriculture based primarily upon dairying. Since then they have specialized in truck gardening (especially production). From 1950 to 1965 the increase in vegetable production has been very large ; for example, carrot yields have increased from 12 500 sacks to 176 125 sacks during this period. Even though the increase is less spectacular for other vegetables, it has nevertheless been substantial. During this « vegetable boom » urban patterns have evolved in a general north-south band within the already existing land division.

Residential development has gradually infringed upon fields formerly in vegiculture. Those which have been most affected are those immediately north and south of Royale and Cascades avenues. On the other hand, the Saint Joseph « rang » has resisted the wave of urbanisation quite well. The completion of the Boulevard de la Capitale, situated several hundred feet south of Saint Joseph « rang » seems to make the continued practice of vegiculture along the Côte de Beauport quite improbable.